

# COLLEGE RAOUL DUFY

# LIVRET D'ACCUEIL

Ce livret, conçu par des parents d'élèves, est destiné à l'information des familles et n'a pas de valeur réglementaire ou administrative. Il ne se substitue pas aux documents officiels de l'établissement. Nous remercions la direction et les équipes du collège pour leur contribution à l'élaboration de ce livret d'accueil.

# SOMMAIRE

1. [Informations pratiques](#)
2. [Les équipes du collège](#)
3. [APERD](#)
4. [Les outils numériques](#)
5. [Vie Scolaire](#)
6. [Organisation pratique](#) ( Cantine, Sorties du collège et Casiers)
7. [Sonneries, Horaires, Récréation](#)
8. [Climat Scolaire](#) (Téléphone portable, Respect du matériel et des règles)
9. [Harcèlement Scolaire](#)
10. [Pédagogies, Activités par niveaux, Orientations, Soutien scolaire](#)
11. [Activités du collège](#) (Le Sport à Dufy, l'Art, la Science et la Culture)

# INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse: 74 bis rue Mazenod 69003 LYON

Téléphone : 04 78 60 40 61

Adresse électronique : [ce.0690131t@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690131t@ac-lyon.fr)

(secrétariat du chef d'établissement)

Site internet : <https://collegeraouldufy-lyon.blogs.laclasse.com>

**Pour joindre l'administration il faut privilégier le téléphone ou PRONOTE**



**Les parents ne sont pas acceptés dans le collège sans RDV**

# LES EQUIPES DU COLLEGE

## La Direction (1<sup>er</sup> étage) :

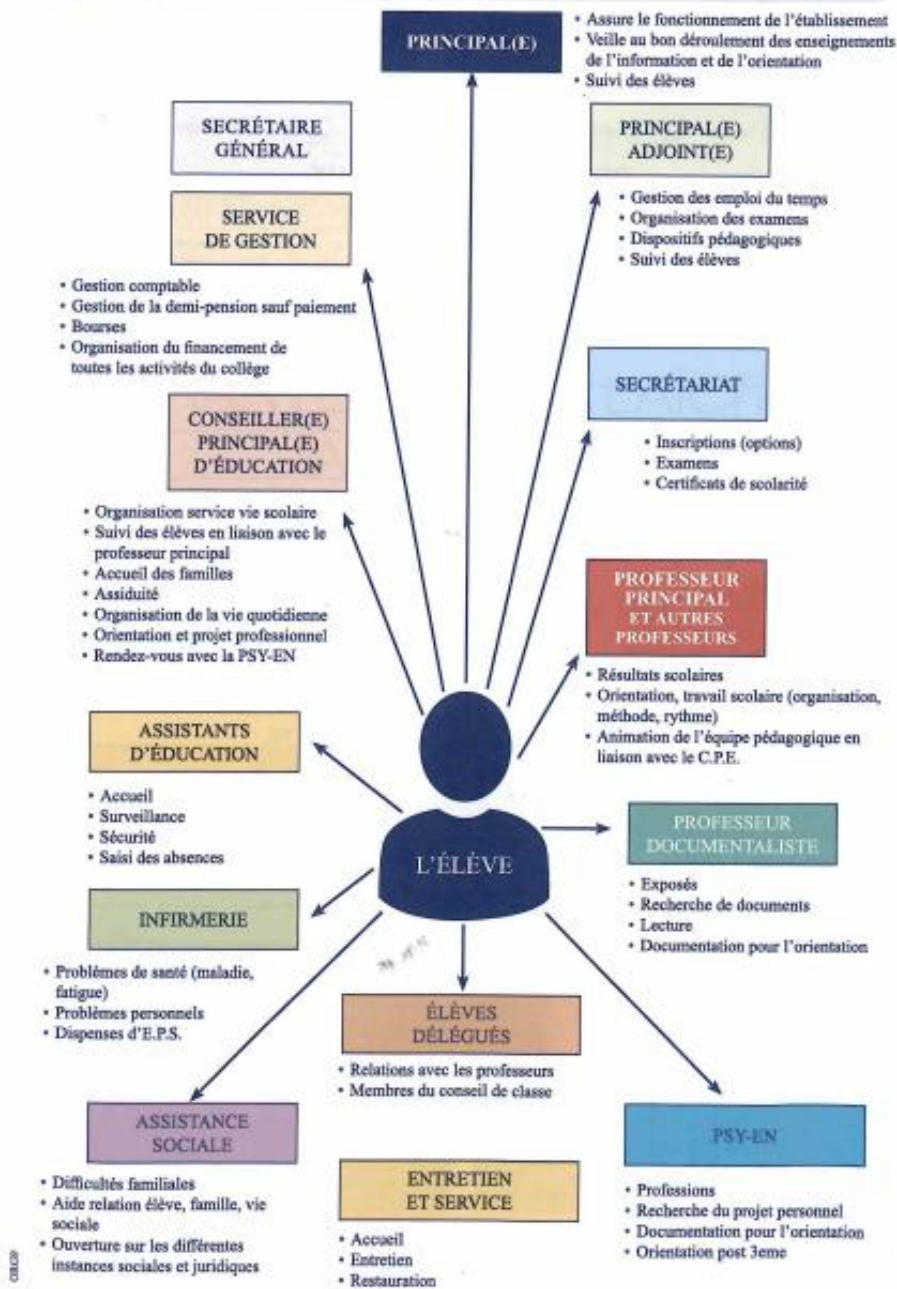
- Mme VAVRIL, Principale
- Mr LECLERC DU SABLON, Principal adjoint
  
- Mr TAKI, Conseiller principal d'éducation - CPE (RDC)
  
- Mme CISLAK, Secrétaire de direction  
Inscriptions, certificats de scolarité, changements d'adresse, examens (diplômes)
  
- Mme BAIRI, Gestionnaire
- Mme FRESARD, secrétaire de gestion  
Bourses, cantines, fonds social

## Le Pôle Médico-social :

- Mmes PROTHON et CLERC ORTHOLAN, Infirmières
- Mme ARIA, Assistante sociale
- Mme LERAY, Psychologue

 **Pour joindre l'administration il faut privilégier le téléphone ou PRONOTE.**

## À QUI S'ADRESSER ?



# APERD



HelloAsso

Association des Parents d'Élèves Raoul Dufy : APERD

Site web et adhésion : <https://link.infini.fr/APERD>

Email : [secretariat.aperd.lyon@gmail.com](mailto:secretariat.aperd.lyon@gmail.com)

Téléphone : 06 95 24 77 01



Votre enfant est élève au collège Raoul Dufy et vous avez des questions sur la vie du collège ? Vous aimeriez rencontrer d'autres parents afin de simplement mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement ?

→ Rejoignez l'Association des Parents d'Élèves !

Un espace d'entraide collective, d'échange et d'actions pour représenter les familles et faire entendre notre voix mais également pour collaborer avec la direction du collège et les enseignants dans l'intérêt des enfants et du collège.

Parce que nous n'avons pas les mêmes disponibilités, ni les mêmes envies ou aspirations, adhérer vous implique suivant ce que vous souhaitez !

En adhérant vous pourrez :

Rejoindre le groupe des parents volontaires pour **participer aux conseils de classe**

Vous **investir dans différentes actions** récurrentes (bal des 3<sup>ème</sup>, forum des métiers, livret de rentrée, et nouvelles initiatives...)

**Candidater pour être élu** comme représentant des parents d'élève au sein du Comité directeur de l'association et ainsi vous impliquer dans les instances et commission du collège (Conseil d'Administration, Conseil de Discipline, commission cantine,...)

Rejoindre les groupes Whatsapp : principal canal de diffusion des informations, de l'association et ensuite suivant votre choix, participer aux actions ci-dessus

→ Sans adhésion, nous ne pouvons pas avoir de lien direct avec vous car la réglementation RGPD nous l'interdit, donc adhérez, même pour 0€ !

# LES OUTILS NUMERIQUES

## laclasse.com

### Bienvenue sur laclasse.com

L'Espace Numérique de Travail des collèges et des écoles de la Métropole de Lyon



**Je suis responsable d'élève**

Je me connecte avec EduConnect



**Je suis élève**

Je me connecte avec EduConnect



**Je suis membre de l'Education Nationale**

Je me connecte avec mon compte ARENA



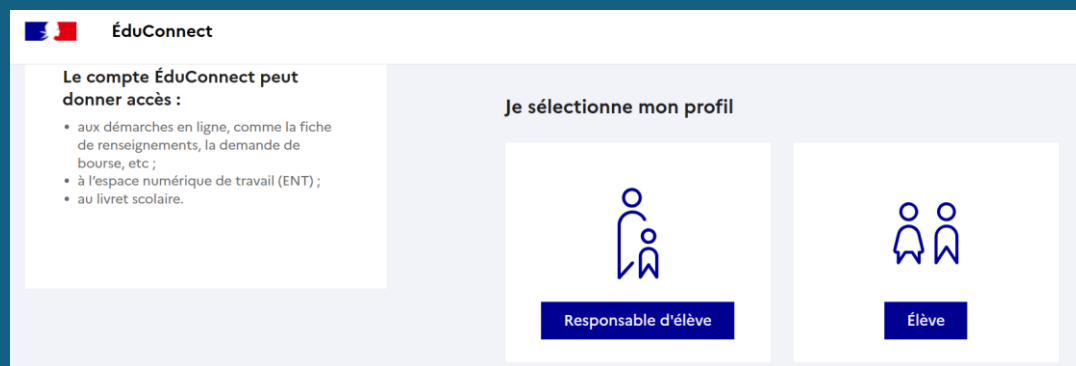
**J'utilise un autre mode de connexion**

Pour les autres profils et les établissements d'enseignement artistique

# EduConnect

Pour se connecter :

<http://educonnect.education.gouv.fr>



**Se connecter avec son identifiant et son mot de passe EduConnect  
OU  
avec son identifiant et mot de passe France Connect  
(Les codes vous seront remis lors de la réunion de rentrée avec le  
professeur principal)**

## Je me connecte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect? [🔗](#)

# EduConnect

← Changer de profil

Je me connecte avec mon compte EduConnect

\*Champ(s) obligatoire(s)

Identifiant \*

Identifiant oublié? →

identifiant |

Mot de passe \*

Mot de passe oublié? →

.....



Se connecter

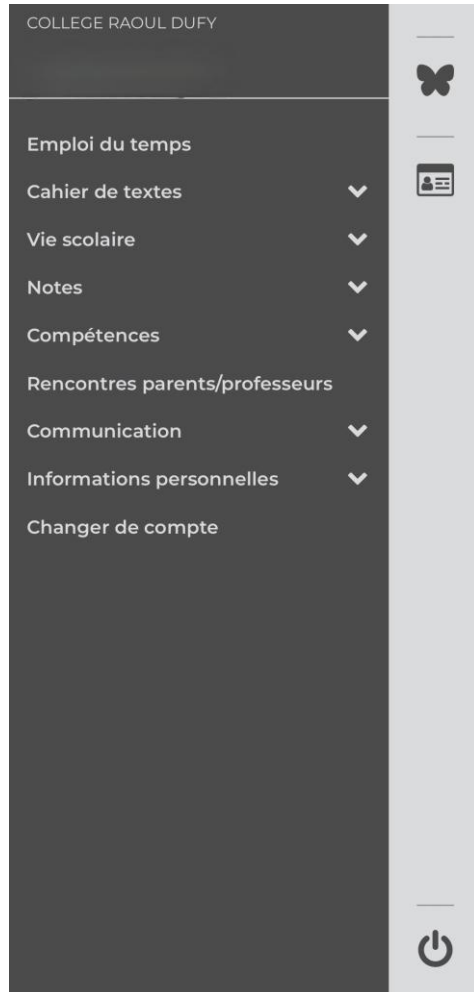


La connexion à pronote peut se faire via le site [www.laclasse.com](http://www.laclasse.com) avec les Identifiants EDUCONNECT,

Vous y retrouverez divers contenus et informations (Cours, devoirs, etc.),

**Toutefois, il est fortement recommandé à l'élève de noter ses devoirs dans son agenda. Pronote ne reprendra pas l'intégralité des contenus vus en classe et du travail à faire.**

# PRONOTE



- ❖ **Emploi du temps** : retrouvez l'emploi du temps de votre enfant mis à jour en temps réel (absence de professeur, changement de salle...).
- ❖ **Cahier de texte** : la plupart des professeurs notent les devoirs à faire, il faut toutefois bien vérifier aussi l'agenda papier de votre enfant. Certains contenus peuvent être disponible depuis cet espace.
- ❖ **Vie scolaire** : absences, retards, dispenses.
- ❖ **Notes** : Les notes, les relevés et les bulletins.
- ❖ **Compétences** : les évaluations et les bilans périodiques.
- ❖ **Communication** : espace d'échange entre les différents acteurs du collège.

**L'application PRONOTE peut être téléchargé sur Smartphone ou tablette.**

# VIE SCOLAIRE

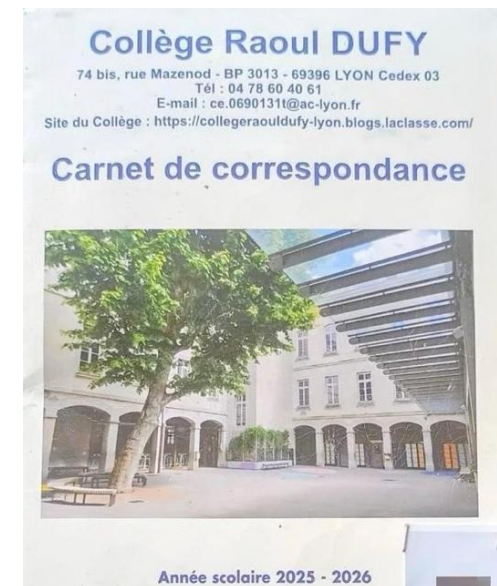
## LE CARNET DE CORRESPONDANCE : Un outil indispensable

- Assure le lien de communication entre le collège et les familles,
- Doit être en permanence en possession de l'élève notamment pour les entrées et sorties du collège,
- Peut être demandé par les professeurs et/ou l'administration de l'établissement pour correspondre avec les parents.

✓ Il contient : le règlement intérieur, l'emploi du temps, les notifications de retards, de retenues et d'exclusions, les observations sur le travail et/ou la discipline, les coupons de justificatifs d'absence en cours.

Pour toute question ou perte, contactez le CPE.

En cas de perte, le nouveau carnet de liaison sera facturé 5 euros.



# ORGANISATION PRATIQUE

## La Cantine

- La carte de cantine doit être présentée à chaque passage au self.
- ⚠ en cas d'oubli : l'élève devra attendre la fin du passage des autres collégiens. Au bout de 3 oublis → 1h de retenue.
- En cas de perte : l'élève devra rapporter 5 euros au chef de la cantine pour la création d'une nouvelle carte qui prendra quelques jours.
- Les menus de la cantine sont disponibles sur le site du collège :

[Menus Cantine – Collège Raoul Dufy](#)



## Les absences à la cantine et la facturation :

- **Absence imprévue** : le repas non pris est facturé.
- **Absence prévue plus de 7 jours à l'avance** : Le repas peut être décompté de la facturation uniquement si le délai de prévenance de 7 jours est respecté.

Il faut compléter le formulaire disponible dans la rubrique « restauration scolaire » sur le site internet du collège ou depuis ce lien [ro formulaire 2025-2026](#) et le transmettre par mail à [intendant.0690131t@ac-lyon.fr](mailto:intendant.0690131t@ac-lyon.fr) ou le déposer au service gestion du collège (1er étage) au moins 7 jours avant l'absence. Votre enfant peut aussi se procurer l'imprimé auprès de Mme FRESARD.

- La facturation est gérée par ELIOR, les factures sont envoyées trimestriellement par mail. Vous pourrez accéder à votre espace personnel avec les codes d'accès qui vous seront remis sur la première facture.
- L'inscription de l'élève à la demi-pension se fait pour l'année scolaire qui se divise en trois périodes :
  - Trimestre 1 : Septembre/Décembre
  - Trimestre 2 : Janvier/Mars
  - Trimestre 3 : Avril/Juillet

L'inscription peut être modifiée en fin de trimestre pour le trimestre suivant (En décembre pour le trimestre 2 et en mars pour le trimestre 3).

Un formulaire sera à récupérer par votre enfant au service de gestion du collège.

## Sorties du collège

S'il n'a pas cours l'après-midi, le collégien DP (Demi-Pensionnaire) mange à la cantine et pourra sortir seul à compter de 13h30.

S'il le collégien DP ne déjeune finalement pas à la cantine, un adulte autorisé devra impérativement venir le récupérer à la fin des cours et se présenter à l'accueil.

**⚠ si un professeur est absent le jour J en fin de demi-journée ou journée, l'enfant devra rester en permanence jusqu' à l'heure initiale de fin de cours.**

## Les casiers

- Un casier est disponible pour les élèves DP avec une priorité pour les élèves de 6ème.
- Le collégien doit être muni d'un cadenas personnel à clé obligatoire (le double de la clé doit être remis à la vie scolaire).
- Il y a 300 casiers. Cette année, tous les élèves ont pu bénéficier d'un casier personnel ou partagé.

# LES SONNERIES / HORAIRES / RECREATIONS

## Les Horaires

Ouverture des portes du collège à partir de 7h40 le matin et l'après-midi à 13h20.

Les sonneries sont à 7h50 et 13h25, les élèves doivent être dans l'enceinte du collège à ces heures là,

## Les récréations

La durée est de 15 min, à 9h45 et à 15h20.

Le matin, les classes de 6<sup>ème</sup> sont dans la cour de l'école Mazenod et les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans la cour du collège.

L'après-midi à 15h20, toutes les classes se retrouvent dans la cour du collège.

## Les retards

En cas de retard, l'élève doit se rendre à la vie scolaire.

Au-delà de 10 minutes, il ne sera plus accepté en cours et devra aller en permanence.

Aucun retard entre 2 cours n'est accepté.

3 retards non justifiés → 1h de retenue.

## Les absences

En cas d'absence de votre enfant, vous devez prévenir le collège via **PRONOTE** dans la partie « vie scolaire » puis « carnet ». Votre enfant devra à son retour passer par la vie scolaire pour justifier son absence. Vous pouvez aussi téléphone directement à la vie scolaire. Les absences et retards apparaissent comme tel dans le bulletin scolaire de votre enfant.

Une absence prévue doit être justifiée par un mot dans le carnet de correspondance et sur **PRONOTE**.

# CLIMAT SCOLAIRE

Pour un bon climat scolaire dans un établissement scolaire, il faut instaurer des règles de vie.  
Les règles ne sont pas là pour punir mais pour bien vivre ensemble.  
Un bon climat scolaire repose sur l'engagement de chacun.

## L'usage du téléphone portable



L'usage du téléphone portable dans l'établissement est strictement **interdit** y compris dans la cour de récréation et les toilettes.

Le téléphone de l'élève doit être éteint et rangé dans le sac avant l'entrée dans le collège et rallumé après la sortie de l'établissement.

Si vous souhaitez contacter votre enfant, cela doit se faire en dehors des heures de cours ou via l'établissement scolaire (s'il s'agit d'une urgence).

Pour rappel : Actuellement l'accès aux réseaux sociaux est interdit pour les enfants de moins de 13 ans.

Les parents doivent aussi faire preuve de vigilance quant à l'utilisation des téléphones portables et des outils numériques par leurs enfants. Une attention particulière doit être portée aux échanges en ligne, afin de prévenir les situations de cyberharcèlement, d'exposition à des contenus inadaptés ou d'atteinte à la vie privée.

## Le respect du matériel

Les élèves doivent prendre soin des locaux et du matériel qu'il s'agisse du matériel scolaire mis à leur disposition (dans les salles de classe, CDI, au gymnase) ou du bâtiment (dégradation des toilettes par exemple).

Il en va de la responsabilisation des élèves.

Toute dégradation constatée sera sanctionnée. La responsabilité des responsables légaux peut être engagée.

## Le respect des règles et les punitions/sanctions :

Le non respect des règles peut entraîner :

- Une punition : mot dans le carnet ou **PRONOTE**, heure de colle, travail supplémentaire....

Les punitions sont données par les enseignants.

- Une sanction : procédure disciplinaire, exclusion temporaire, blâme, avertissement, conseil de discipline...

Les sanctions sont prononcées par le chef d'établissement.

# HARCELEMENT SCOLAIRE

**Le harcèlement scolaire est une violence répétée entre élèves, qui peut être physique, verbale ou en ligne.** Il y a un déséquilibre de pouvoir, et la victime a du mal à se défendre. Ce n'est pas un conflit isolé, mais une situation qui dure dans le temps et qui peut avoir de graves conséquences.

**Un élève qui est victime de harcèlement scolaire** peut en parler à tout adulte du collège (professeur, AED...) au pôle médico- social, aux élèves référents, à un camarade.

Chaque élève qui pense qu'un camarade est victime de harcèlement peut aller en parler à un adulte du collège ou à un élève ambassadeur.

**Les élèves référents** (ambassadeurs) : Ce sont des élèves volontaires du collège (sauf 6<sup>ème</sup>) que chaque élève peut aller voir. Ils sont identifiables par un badge.

Ils font le relais avec les adultes du collège sur des situations qu'ils pourraient identifier ou pour lesquelles ont les alerterait.

## **Que faire en cas de situation de harcèlement ?**

Il ne faut jamais hésiter à aller en parler à un adulte du collège, à sa famille, à un camarade, aux élèves ambassadeurs que vous soyez victime ou témoin.

Chacun saura intervenir pour protéger l'élève harcelé.

Votre enfant trouvera aussi dans son carnet de correspondance des billets de demande d'aide.

Une journée dédiée est aussi prévue chaque début d'année au collège.

Il peut être décidé de mettre en place le programme Phare qui est un plan de prévention et d'action contre le harcèlement et le cyberharcèlement entre élèves notamment dans les collèges.

**Une formation gratuite est disponible sur le site du CNED : [Non au harcèlement | Accueil](#)**

## **Rôle des familles**

### **Lorsque votre enfant est victime :**

- Instaurer un climat de confiance
- Repérer les signes d'alerte (refus d'aller au collège, chute des résultats, trouble du sommeil, de l'appétit, isolement...)
- Eduquer au respect
- Encadrer l'usage du numérique et principalement des réseaux sociaux
- Collaborer avec l'établissement scolaire
- Soutenir concrètement votre enfant

### **Lorsque votre enfant est harceleur :**

- Reconnaître la situation sans la nier
- Poser un cadre clair
- Chercher les causes
- Travailler avec le collège
- Accompagner votre enfant dans la durée



NON AU HARCÈLEMENT

**Victime ou témoin de harcèlement ?**

Parlez-en à une personne de confiance dans votre établissement  
ou appelez le 3018 pour trouver une solution.



PAR TCHAT  
SUR L'APP  
3018

# NON AU HARCÈLEMENT

## 3018

Prévention et lutte contre le harcèlement :

Élèves, parents, professionnels

Pour signaler une situation, appelez

- le **3020** pour une situation de harcèlement scolaire.

- le **3018** pour une situation de cyberharcèlement.

**Service et appel gratuits**

**Toutes les informations sur le site :**

[pHARe : un dispositif de lutte contre le harcèlement à l'école |](#)

[Ministère de l'Éducation nationale](#)

# PEDAGOGIE, ACTIVITES, ORIENTATION

A la fin de chaque trimestre, se tient un conseil de classe auquel assistent Mme la Principale ou Mr le Principal adjoint, le professeur principal, les professeurs, les délégués de classe et 2 représentants des parents.

Sont évoqués tous les cas individuellement et des mentions peuvent être attribuées :

➔ Félicitations, encouragements, compliments et mises en garde.

Le bulletin est disponible à chaque fin de trimestre sur PRONOTE et sur le livret scolaire unique LSU (connexion via EduConnect).

Il sera remis en mains propres par l'un des professeurs une fois dans l'année.

Le collège dispose de dispositifs spécifiques pour accompagner tous les élèves. Le dispositif ULIS TFC accueille 13 élèves en situation de handicap, tandis que le dispositif UPE2A, avec ses deux classes UPE2A et NSA, accueille des élèves récemment arrivés sur le territoire français : <https://collegeraouldufy-lyon.blogs.laclasser.com/upe2a/>

## En 6<sup>ème</sup>

Il est possible de choisir l'italien en 2eme langue dès la 6<sup>ème</sup>, les élèves sont en classe bilingue. Le choix est valable sur toute la scolarité. Ces élèves ne choisiront pas d'autres langues en 5<sup>ème</sup>.

Dans notre collège, il n'y a pas de notes en 6<sup>ème</sup>, mais un système de couleurs (Vert foncé, vert, Jaune et rouge) selon le niveau d'acquisition des compétences évaluées.

A partir de la rentrée prochaine, des séances de méthodologie « Apprendre à apprendre » seront mises en place, une heure par semaine, sur une période de 6 à 9 semaines sur l'année scolaire.

Les élèves peuvent prendre l'option rugby féminin.

## En 5<sup>ème</sup>

- Choix de la 2<sup>ème</sup> langue : allemand ou espagnol sauf pour les bilingues Italien.
- Option Latin et Civilisations Antique. L'élève s'engage pour toute la durée du collège.
- Selon les années, des échanges peuvent être organisés avec l'Allemagne pour les Germanophones, ainsi qu'un voyage culturel en Italie pour les Italophones et latinistes.

## En 4<sup>ème</sup>

- Un stage de 5 jours peut être réalisé en fin d'année (avec convention de stage de l'établissement).
- Des mini stages d'observation d'une demi-journée en lycée professionnel sont organisés par le collège.
- Visites des lycées de secteur organisées par le collège.

## En 3<sup>ème</sup>

- Un stage de 5 jours doit être réalisé en milieu d'année (avec convention de stage de l'établissement).
- Les élèves préparent le diplôme national du brevet (DNB), dont une partie est évaluée par le contrôle continu au cours de l'année scolaire.
- Un examen blanc a lieu au 2<sup>ème</sup> trimestre pour se préparer à l'examen final fin juin et des contrôles communs type brevet sont organisés.

Le brevet marque la fin du collège.

<https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613?>

En classe de 3<sup>ème</sup>, les élèves doivent exprimer leurs **vœux d'orientation**, c'est-à-dire le type de parcours qu'ils souhaitent suivre après le collège.

Le passage au lycée fait l'objet d'une orientation concertée et soumise à l'avis du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. La direction, les élèves, le professeur principal sont disponibles pour accompagner les élèves tout au long de l'année de 3<sup>ème</sup> dans leur choix d'orientation.

## Soutien pédagogique

Un dispositif de renforcement qui vise à porter une aide spécifique consolidée au cycle 3 à des petits groupes d'élèves, sur une durée de 6 à 9 semaines à partir de la 5<sup>ème</sup>.

Dispositif de mentorat PPRE Programme Personnalisé de Réussite Educative : accompagnement de l'élève par des professeurs à la suite d'une commission éducative.

ADOS est une association de l'arrondissement qui accompagne les élèves dans la scolarité notamment par de l'aide aux devoirs.

<https://ados.assoconnect.com/page/152885-l-association>

# LES ACTIVITES AU COLLEGE



## Le sport à Dufy

Une association sportive (AS), portée par des professeurs, propose des activités tous les midis. Les élèves motivés doivent adhérer en début d'année et peuvent s'inscrire sur un ou plusieurs créneaux. Des rencontres inter-collège peuvent avoir lieu le mercredi après-midi. Les inscriptions se font via des formulaires distribués par les professeurs d'EPS. Les places étant limitées, il est demandé aux élèves d'être assidus.

Les filles peuvent commencer l'option Rugby féminin en classe de 6<sup>ème</sup>, en partenariat avec le LOU. Il s'agit d'une séance par semaine après les cours tout au long de l'année. Elles partent depuis le collège ensemble et reviennent par leurs propres moyens.

Depuis la rentrée 2025, le collège accueille également les filles du pôle espoir de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football.

Stages Massés : en 4<sup>ème</sup> regroupement d'heures de sport sur 1 journée et demie. Les élèves se déplacent à l'extérieur de l'établissement.

## L'art, la science et la culture

Différents clubs sont proposés sur les temps de la pause méridienne :

- Chorale (regroupant 3 collèges de Lyon avec 3 répétitions communes et un spectacle en juin),
- Maths,
- Improvisation,
- Bridge,
- Théâtre...

Les informations sont à disposition des élèves sur les tableaux d'affichage dédiés dans le collège.

Le désormais célèbre spectacle "**Raoul a du talent**" a lieu en fin d'année, avec des propositions des élèves et des professeurs.

Le collège dispose d'un CDI ouvert à tous. Les élèves peuvent venir lire, effectuer des recherches documentaires / leurs devoirs, travailler en petits groupes et emprunter des documents.

**Le CDI** est ouvert les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

<https://0690131t.esidoc.fr/>

Il y a aussi un foyer socio-culturel au collège accessible aux élèves pendant la pause méridienne sur inscription

## La vie citoyenne

Les élèves peuvent s'impliquer dans la vie du collège, à travers **le Conseil de Vie Collégienne (CVC)**, qui porte de nombreux projets caritatifs.

En parallèle, **les éco-délégués**, en lien avec la labellisation E3D du collège, mènent des actions de sensibilisation au développement durable.



Par exemple, cette année les élèves ont fait des plantations dans la cour du collège et sur la place Guichard. Activités de recyclage – [Ecodélégués – Collège Raoul Dufy](#)

**Les cadets de la sécurité civile** : en 4<sup>ème</sup>, un parcours avec les pompiers, sur la base du volontariat, est proposé. Ce dispositif, présent depuis déjà plusieurs années au sein du collège Raoul Dufy, offre la possibilité aux collégiens volontaires en classe de 4<sup>ème</sup> de suivre une formation sur la prévention, les gestes de sécurité et sont sensibilisés aux risques pour devenir acteurs de la Sécurité civile au quotidien.

Le collège est associé à la Caserne de Lyon Corneille.

Les élèves peuvent passer leur PSC1 (Premiers Secours Citoyens)

**Parcours mémoire et citoyenneté** : proposé aux élèves de 3<sup>ème</sup>, sur la base du volontariat. Visites et projets en lien avec les programmes d'Histoire et d'Education morale et civique en partenariat avec le CHRD et l'association IBUKA.